

Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

### DÉLIBÉRATION

**NOMENCLATURE PRÉFECTURE :** 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE / 1 - ELECTION EXÉCUTIF  
**OBJET :** DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

**Total :** 58 L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le jeudi neuf avril, s'est assemblé à la Maison des Arts et de la Culture, 12 rue Rocheau à Epinay-sous-Sénart (91860) sous la Présidence de François DUROVRAY

**Présents :** 48 Nathalie ALCARAZ, Damien ALLOUCH, Anne BLOSER, Gaëlle BOUGEROL, Sylvie CARILLON, Christophe CARRERE, Thomas CHAZAL, Céline CIEPLINSKI, Olivier CLODONG, Romain COLAS, Christine COTTE, François DAMERVAL, Michaël DAMIATI, Claudia DE CAMPOS, Nicolas DOHIN, Valérie DOLLFUS, Sylvie DONCARLI, François DUROVRAY, Vannina ETTORI, Marième GADIO, Bruno GALLIER, Christine GARNIER, Pierre-Valéry GAUDEAU, Farid GHEDDOUCHE, Faten HIDRI, Frantz ISAMBERT, Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT, Colette KOEBERLE, Sandrine LAMIRÉ, Nicole LAMOTH, Didier LE COZ, Constant LEKIBY, Maxence MAHEN, Jean-Michel MATHY, Fula MESIKA, Jérôme MEUNIER, Pascal ODOT, Sylvain PAQUET, Sabine PELLON, Guillaume PRIM, Valérie RAGOT, Graziella RIOU-HARCHAOUI, Laurent ROUSSET, Leïla SAID, Fouad SARI, Josiane SIMON, Aouicha TRAORE, Clément VEYRAT

**Représentés :** 9 Nicolas ALLEOS donne pouvoir à Thomas CHAZAL, Taoufik BOUCHAL donne pouvoir à Céline CIEPLINSKI, Christel CASSATA donne pouvoir à Michaël DAMIATI, Christophe CHARDEY donne pouvoir à Laurent ROUSSET, Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à Olivier CLODONG, Marie-Françoise DUSSAUD donne pouvoir à Sylvain PAQUET, Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Gaëlle BOUGEROL, David FÉROT donne pouvoir à Maxence MAHEN, Bilal LAOUFI donne pouvoir à Aouicha TRAORE

**Absents :** 1 Typhaine DESBOIS-BOUBY

DCC-2026-038

**SECRETAIRE DE SEANCE**  
Clément VEYRAT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Date de publication : 23/04/2026

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

**DELIBERATION**

DCC-2026-038	DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL
--------------	---

**VU** la note explicative et de synthèse du Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-21, L5211-1, L521110,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

**VU** la délibération n°2016-020 en date du 9 mars 2016 relative à la création de l'office de tourisme communautaire, modifiée par la délibération n°2016-123 du 24 octobre 2016,

**VU** l'accord local du 31 août 2025 fixant le nombre de sièges du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à 58,

**VU** l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2025-PREF-DRCL-279 du 9 octobre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

**VU** les statuts de l'office de tourisme, et notamment son article 8.1 relatif à la composition du conseil d'exploitation,

**VU** la liste déposée,

**VU** les résultats du scrutin,

**CONSIDERANT** que l'Office de tourisme intercommunal a notamment pour objectif la promotion de l'attractivité du territoire, la cohérence culturelle, patrimoniale et historique des neuf communes, l'accueil et le conseil des visiteurs ou encore l'organisation et l'animation des actions valorisantes et attractives sur le territoire,

**CONSIDERANT** que le conseil d'exploitation de l'office de tourisme est composé majoritairement d'élus communautaires désignés par le Conseil communautaire, sur proposition du Président. Il intègre également des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire communautaire,

**CONSIDERANT** que le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de la désignation par vote à main levée

**Le Bureau Communautaire consulté,  
La entendue,**

**Le Conseil Communautaire après en avoir à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup> :** **APPROUVE** la composition du conseil d'exploitation intercommunal suivante :

**Collège Elus :**

Titulaire 1 : Josiane SIMON

Titulaire 2 : Maxence MAHEN

Titulaire 3 : Pascal ODOT

Titulaire 4 : Marie-Françoise DUSSAUD

Titulaire 5 : Pierre-Valéry GAUDEAU

Titulaire 6 : Romain COLAS

Titulaire 7 : Nicolas DOHIN

Titulaire 8 : Sabine PELLON

Titulaire 9 : Christel CASSATA

Suppléant(e) 1 : Leïla SAÏD

Suppléant(e) 2 : Nicole LAMOTH

Suppléant(e) 3 : Taoufik BOUCHAL (UGEC)

Suppléant(e) 4 : Sylvain PAQUET

Suppléant(e) 5 : Graziella RIOU

Suppléant(e) 6 : Farid GHEDDOUCHE

Suppléant(e) 7 : Nathalie ALCARAZ

Suppléant(e) 8 : Constant LEKIBY

Suppléant(e) 9 : Michaël DAMIATI

**Collège Représentants des professions et activités intéressées par le tourisme :**

- Directeur de L'Ile de Loisirs de Draveil
- Directeur de la propriété Caillebotte
- Représentant de l'Office National des Forêts

**Article 2 :** **EMET** un avis favorable à la nomination de la Directrice générale adjointe des services à la population en qualité de directrice de la régie.

Fait et décidé, les jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme,

François DUROVRAY  
Président de la communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne

Signé électroniquement par :  
François DUROVRAY  
Date de signature : 23/04/2026  
Qualité : Président